



Schweizerisches Kompetenzzentrum für Menschenrechte (SKMR)
Centre suisse de compétence pour les droits humains (CSDH)
Centro svizzero di competenza per i diritti umani (CSDU)
Swiss Centre of Expertise in Human Rights (SCHR)

Communiqué de presse du Centre suisse de compétence pour les droits humains (CSDH)

Berne, le 24 novembre 2014

Pilier de l'Etat de droit ou des « juges étrangers » ? L'importance de la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales (CEDH) en Suisse est encore remise en question 40 ans après son adhésion. Le Centre suisse de compétence pour les droits humains (CSDH) consacre un numéro spécial de sa newsletter au jubilé. Des analyses approfondies se penchent sur les acquis de la CEDH aux prises avec les évolutions actuelles, et évaluent les critiques faites à la Cour européenne des droits de l'homme (CourEDH).

La CEDH fait partie intégrante de l'ordre juridique suisse. Elle influe concrètement la vie de chaque individu: elle est quotidiennement appliquée par les autorités administratives et les tribunaux, invoquée par les particuliers ainsi que par les avocat-e-s, et considérée par le législateur.

Pendant longtemps, personne n'aurait pu prévoir que la CEDH atteigne l'importance qu'elle a aujourd'hui. Deux articles du numéro spécial de la newsletter du CSDH reviennent sur ce développement en Europe (« La CEDH, catalyseur de la liberté en Europe ») et en Suisse (« La démocratie suisse et son attachement aux libertés individuelles »). En Suisse, la CEDH n'a pas seulement influencé de manière significative le catalogue des droits fondamentaux de la Constitution fédérale mais a aussi permis de mener des modifications régulières de la loi.

La CourEDH et sa jurisprudence face aux critiques

Malgré le renforcement de la démocratie et de l'Etat de droit que la CEDH a encouragés en Europe, la jurisprudence de la CourEDH doit actuellement faire face aux critiques: la cour serait à la solde de « juges étrangers » et ne traiterait plus que des cas d'importance minime (voir l'article « La Suisse et la Cour européenne des droits de l'homme: chronique d'une relation tumultueuse »).

Outre cette remarque, la newsletter analyse également la controverse provoquée par un jugement rendu récemment par la CourEDH, l'affaire Tarakhel, qui interdit notamment à la Suisse de renvoyer une famille de requérants d'asile, sans garanties supplémentaires, vers l'Italie. De plus, elle aborde le débat qui est né autour du protocole additionnel N°15 de la CEDH, à savoir que le principe de subsidiarité doit être explicitement inscrit dans la CEDH (« Protocole additionnel N° 15 portant sur la CEDH – une plus grande marge d'appréciation pour les Etats membres ? »). Finalement, en regardant la portée des droits fondamentaux et humains au niveau local (« La CEDH et les cantons »), elle constate que les cantons et les communes trouvent fréquemment des solutions innovantes aux problèmes, et que l'impulsion est justement précieuse à ce niveau pour le développement de la CEDH.

Documents disponibles:

- Les articles de la newsletter du CSDH - Jubilé sont accessibles [ici](#), gratuitement.

Prof. Walter Kälin, Directeur du CSDH, se tient à disposition pour tous renseignements ou demandes d'interviews.

Les demandes doivent être adressées à:

Evelyne Sturm, Directrice administrative, evelyne.sturm@skmr.unibe.ch, Tél.: 031 631 86 55

Le Centre suisse de compétence des droits humains (CSDH) a été créé par le Conseil fédéral en 2011. Le CSDH est un projet pilote qui a pour but de renforcer et de soutenir les différents acteurs dans la mise en œuvre des obligations internationales en matière de droits humains en Suisse. Il doit en outre encourager le débat public sur les droits humains.